

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU d'ACTIVITE de la COMMISSION des ARBITRES Saison 2009-2010</p>

La saison s'est bien déroulée sans, à ma connaissance, de problèmes majeurs d'arbitrage.

Les arbitres bretons ont pu officier à l'occasion des championnats de zone et des championnats de France, ce qui est très important pour se maintenir à un bon niveau. (une vingtaine de désignations sur championnats de France et sur les épreuves qualificatives, même si certains arbitres ont dû déclarer forfait pour raison de santé ou motifs professionnels. Pour ma part j'ai été présente sur six épreuves nationales au titre de la commission des arbitres ou présidence de jury.

Une réunion de recyclage a été organisée à Rennes pour la région Ouest et été animée par deux membres de la Commission Nationale. De mon côté j'ai co-animé la réunion organisée à Mimizan pour le Sud Ouest.

Jean-Louis Mahoic en qualité de formateur mer et rivière pour la région Ouest a animé une réunion de formation des arbitres des Pays de la Loire à l'occasion de la Coupe de France Mer de Pornic.

Au cours de cette saison, nous ne nous sommes pas réunis en assemblée plénière et avons juste échangé au cours des différentes compétitions et lors de la réunion de recyclage, ce qui ne devrait pas se renouveler.

Notre commission a été équipée de blousons et de nouveau matériel (chronos) La décision d'achat de nouvelles radios a également été validée par le Comité Directeur et l'acquisition faite pour la saison nouvelle. Un des problèmes reste l'identification des équipages sur de nombreuses épreuves (numéros non lisibles, tenues pas toujours conformes et pelles souvent non peintes ou aux couleurs de clubs prêteurs).

Au cours de cette saison, quelques difficultés également pour couvrir correctement en arbitrage toutes les épreuves et pour assurer la formation pratique des candidats. L'arrivée de plusieurs nouveaux candidats devrait permettre d'améliorer cette situation.

Par ailleurs, nous devons nous attacher à travailler davantage dans les clubs et sur les stages.

Le code des régates rivière a été modifié et le nouveau code est désormais applicable. Les modifications ne sont pas très importantes, mais certains points ont été précisés et la publicité est désormais autorisée sur les bateaux sous certaines conditions et je vous invite à lire ou relire ce code. Il est consultable sur le site de la Fédération et un lien a été mis sur le site de la Ligue. Merci à Nicolas pour sa contribution.

Enfin, pour terminer, je remercie tous les arbitres qui m'entourent et me soutiennent, ainsi que les organisateurs de manifestations pour leur collaboration au déroulement des compétitions dans de bonnes conditions.

Bonne saison à tous.

Geneviève AUBRY